

Lausanne, décembre 2024

A toutes celles et ceux
qui souhaitent
nous apporter leur soutien

Il faut sauver le bateau *Simplon* !

Madame, Monsieur, chères donatrices et chers donateurs de l'ABVL,

Souvenez-vous, c'était les 28 et 29 mars dernier. Cette nuit-là, le bateau à vapeur *Simplon* vivait l'enfer. Amarré au débarcadère de Cully à la suite d'un problème technique, il avait essuyé une violente tempête de vaudaire qui l'a laissé profondément meurtri et hors d'état de naviguer. On est passé très près de la catastrophe : projeté des heures durant contre le débarcadère et les rochers, le flanc éventré, la poupe déchiquetée, le *Simplon* a failli être englouti par les flots.

Aujourd'hui, nous lançons un appel à l'aide pour sauver le *Simplon*. Le vénérable vapeur a besoin de votre soutien financier ! Hors d'usage, amarré au chantier naval de la CGN, il compte sur vous pour sa remise en état et son retour en navigation. Merci de contribuer au sauvetage de ce joyau plus que centenaire de la flotte Belle Époque du Léman !

*Les habitants de Cully se souviendront
longtemps encore de cette nuit
du 28 au 29 mars 2024.*

*Au cœur de la tempête, le photographe
Vincent Jendly se rend sur place et
saisit le drame qui se joue, dont il
tirera la vue d'artiste ci-contre.*

*Cette nuit-là,
le *Simplon* a failli être perdu à jamais.*



© Vincent Jendly

L'ABVL est le partenaire principal de la CGN pour la sauvegarde de sa flotte Belle Époque. À ce titre, nous allons participer activement au financement du sauvetage du *Simplon*. Notre association s'est engagée à financer l'étude des travaux à effectuer, une première étape cruciale pour un projet de cette envergure. Elle débutera en 2025 déjà. C'est pourquoi nous comptons sur vous, car vous faites partie des quelque 20 000 fidèles donatrices et donateurs de l'ABVL.

**Nous avons besoin de votre soutien. Mobilisons-nous pour sauver le *Simplon* !
Un grand merci de votre générosité.**

Désormais, seules six des huit unités Belle Époque navigueront durant la saison touristique. Les deux autres, le *Simplon* et l'*Helvétie*, sont hors d'état de naviguer. Alors que le second est désarmé depuis 2002 dans l'attente d'une restauration complète, le *Simplon*, bateau de grande capacité, manque cruellement à la Compagnie. Celle-ci en a impérativement besoin pour son offre touristique. Sa remise en service s'impose dans les meilleurs délais, c'est pourquoi l'ABVL s'est mobilisée dès le lendemain de l'accident.

./.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin de vous pour nous aider à sauver le **Simplon**. Ce bateau est emblématique dans l'histoire de notre association : en 2003 déjà, l'ABVL s'était mobilisée et avait déclenché un mouvement sans précédent pour remettre en état le **Simplon** très usé et immobilisé par une explosion dans le foyer d'une de ses chaudières. En 2011, c'est à nouveau grâce au soutien de nos donatrices et donateurs que nous avons pu financer la révision complète de sa puissante machine à vapeur. Aujourd'hui, la survie du **Simplon** dépend ni plus ni moins de votre générosité. Nous comptons sur vous !

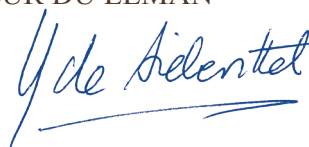
Merci de continuer à accorder votre soutien financier à l'ABVL, plus particulièrement aujourd'hui en faveur du sauvetage du **Simplon.**

Avec nos vifs remerciements pour votre générosité, nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année à venir et vous prions de croire, Madame, Monsieur, chères donatrices et chers donateurs de l'ABVL, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ASSOCIATION DES AMIS
DES BATEAUX À VAPEUR DU LÉMAN



Yves de Gunten
Président



Yves de Siebenthal
Vice-président

P.S. Votre soutien et générosité méritent reconnaissance. Si vous choisissez d'effectuer un don de CHF 300.– à l'ABVL, votre nom figurera sur le tableau des donateurs du **Simplon** rénové, et la CGN vous offrira une carte journalière en première classe. Pour les montants dès CHF 500.–, veuillez nous consulter. Et n'oubliez pas : les dons versés à l'ABVL sont déductibles de vos impôts et les legs en sa faveur sont défiscalisés, notre association étant reconnue d'utilité publique. Une attestation de don est fournie avant le 15 février de l'année suivante pour tout don égal ou supérieur à CHF 50.–. Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à notre secrétariat.

P.P.S. Si vous souhaitez devenir membres de l'ABVL et participer à nos activités et décisions, n'hésitez pas à nous contacter.

Êtes-vous à la recherche d'un cadeau de fin d'année original ?
Notre livre double-face **150 petites histoires racontent la CGN et 20 ans de soutien à la flotte Belle Époque de la CGN**
est en vente sur notre boutique en ligne à l'adresse www.abvl.ch/boutique/
ou directement via le QR code ci-contre.



À propos du rapport d'enquête sur les événements ayant conduit au quasi-nauffrage du **Simplon** et des conséquences sur l'avenir du bateau

À la suite des événements des 28 et 29 mars 2024, la CGN a mandaté un groupe d'experts indépendants pour faire la lumière sur les étapes ayant conduit au quasi-naufrage du **Simplon**.

Le rapport d'enquête publié début novembre 2024 a révélé de graves erreurs d'appréciation des risques liés aux alertes météo et des lacunes à différents échelons dans la gestion de la crise. La CGN s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires afin qu'une telle situation ne puisse se reproduire.

Il est important de dissocier les constats du rapport d'enquête du sort du bateau. L'ABVL salue le fait que la CGN s'engage aujourd'hui à faire du retour en navigation du **Simplon** une priorité, ainsi que nous le demandions résolument dans les semaines qui ont suivi le quasi-nauffrage.

En conclusion, rappelons que la restauration complète du **Simplon** s'imposait de toute manière à l'horizon 2030, bien que le bateau ait connu plusieurs rénovations partielles par le passé. Les événements survenus à Cully en mars dernier ont pour conséquence d'en avancer l'échéance.